**PROJET DE SUPPRESSION DES CONGES BONIFIES**

**UNE MESURE INJUSTE ET INADMISSIBLE**

Force Ouvrière condamne avec Force le projet du gouvernement de « modifier » le congé bonifié attribué à nos collègues ultra-marins ainsi que l'attribution de la prime de vie chère. Les conditions de la soi-disant concertation qui doit s'ouvrir sur ce dossier sont telles qu'elles posent comme préalable la disparition pure et simple de ces droits.

Or, il a été acquis pour que nos collègues, éloignés de plusieurs milliers de kilomètres de leurs attaches puissent, à intervalles réguliers, se rendre là où se situent leurs centres d'intérêts moraux et matériels » : famille, lieu de naissance…

Force Ouvrière a d'ores et déjà demandé audience auprès de la ministre des outremers, Madame Girardin, pour lui faire part de son opposition.

La Fédération Force Ouvrière des personnels des services publics et de santé a décidé de déposer un préavis de grève pour le **28 mars 2019**, afin de permettre à tous les agents de se mobiliser contre cette régression inadmissible.

En effet, au-delà de nos collègues, c'est encore un nouveau droit des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers qui est remis en cause par ce gouvernement, au moment même où il veut détruire le statut et le service public à travers son projet de loi de « transformation de la fonction publique ».

**POUR LA PRESERVATION DE NOS DROITS ET DES CONGES BONIFIES**

**TOUS EN GREVE LE 28 MARS 2019**

153 – 155, rue de Rome – 75017 PARIS • Tél. : 01 44 01 06 00 –
SITE INTERNET : www.fo-publics-sante.org - Adresses Email : fo.territoriaux.org ou fo.sante-sociaux@fosps.com